



Montréal, 1<sup>er</sup> décembre 2015

Monsieur Philippe Couillard  
Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier, 3<sup>e</sup> étage  
835, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le Premier Ministre,

Le 19 octobre dernier, un nouveau gouvernement a été élu au palier fédéral. Il n'aura pas échappé à votre attention que l'un des engagements importants de ce gouvernement est de doubler les crédits parlementaires destinés au Conseil des arts du Canada, de 180 à 360 millions de dollars.

Le Mouvement pour les arts et les lettres a pris une part active depuis plus de 10 ans à la promotion de cet objectif auprès des partis politiques fédéraux. Dans la préparation de son programme politique, le Parti libéral du Canada – et son porte-parole en matière de culture, M. Stéphane Dion – ont examiné les fondements de cette demande, les ont jugés entièrement valables et les ont intégrés à leur plateforme électorale. La nouvelle ministre du Patrimoine a reçu du Premier ministre le mandat de concrétiser cet engagement.

Le Mouvement est également engagé, depuis plus de 10 ans, dans la promotion d'un geste semblable de la part du gouvernement du Québec, afin que les ressources dont dispose le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) soient, comme au palier fédéral, rehaussées à hauteur des besoins.

Cette demande est fondée à la fois sur des arguments économiques et sur les raisons sociales et culturelles qui justifient traditionnellement le financement public des arts et des lettres.

Le secteur culturel crée des emplois en grand nombre, deux fois plus que l'industrie aérospatiale notamment. Les retombées économiques et fiscales sont bien plus importantes que les montants investis par les gouvernements. En outre, l'activité créatrice est à la base de l'économie culturelle et l'existence d'un cœur créatif fort est aussi une condition de l'essor des « industries créatives du futur » dans notre économie ; elle constitue pour ces industries un critère de localisation au moins aussi important que l'existence d'incitatifs fiscaux compétitifs.

Cela dit, les artistes continuent d'afficher des revenus personnels qui ne représentent que la moitié du revenu moyen au Québec ; faire le choix des arts et des lettres demeure encore aujourd'hui un acte de courage. Les artistes sont dans la position paradoxale d'être à la fois les créateurs sans lesquels les œuvres (et leurs retombées économiques) n'existeraient pas, et les maillons les plus fragiles dans la chaîne de valeur, comme cela a été démontré par deux études de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain en 2009 et en 2015.

Le rôle du CALQ est précisément de soutenir l'excellence en création par une aide directe aux artistes et aux compagnies artistiques, de même qu'aux organismes de services et de diffusion qui, dans l'écosystème des arts et des lettres, apportent un soutien essentiel aux artistes et aux compagnies, en formation et perfectionnement, en accompagnement artistique et administratif, en promotion et circulation des œuvres sur le territoire. Pourtant, les subventions qui sont allouées par le CALQ diminuent ou ne sont pas indexées. Sa capacité de financer des projets artistiques – par ailleurs jugés excellents par les comités de pairs – ne cesse de diminuer. Les artistes et les compagnies artistiques du Québec voient ainsi leur potentiel créatif et leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux affectés par la stagnation ou la diminution de l'aide financière qu'ils peuvent espérer recevoir du CALQ.

La décision du nouveau gouvernement fédéral de donner un coup de barre dans le financement des arts et des lettres constitue une reconnaissance formelle du sous-financement de ce secteur. Il apparaît essentiel que le gouvernement du Québec pose également des gestes concrets pour maintenir la compétitivité et la position de leaders de ses artistes et de ses compagnies sur la scène canadienne et internationale. Ne pas donner le même coup de barre pourrait compromettre la capacité des créateurs du Québec à se démarquer parmi les meilleurs dans les jurys canadiens, sans oublier le défi posé par l'internationalisation sans précédent du marché des arts.

Le Mouvement a été très déçu, en juin dernier, d'apprendre que les budgets du CALQ avaient dû être amputés de 2,5 millions de dollars, dans la foulée des compressions dans les dépenses de programmes de l'État québécois. Or, il appert aussi que les artistes et les compagnies artistiques se retrouvent en première ligne des victimes collatérales de plusieurs autres compressions. L'abolition des CRÉ et des CLD, le nouveau pacte fiscal Québec-municipalités, les restrictions budgétaires imposées aux commissions scolaires, à Emploi-Québec ainsi qu'à Tourisme Québec, la réduction importante des commandites des sociétés d'État, ou même les négociations dans le secteur de l'éducation (annulation de sorties culturelles et d'activités d'éducation artistique à l'école, etc.) ont entraîné un peu partout sur le territoire des décisions et des choix qui affectent directement le milieu des arts et des lettres. Ces effets se traduisent en pertes de revenus importantes pour les artistes, compagnies et diffuseurs du Québec.

Vous comprendrez, Monsieur le Premier Ministre, que l'ensemble de ces considérations, jumelées au refus prolongé de reconnaître le sous-financement du CALQ, mine un milieu dont la fragilité est largement reconnue par ailleurs. Le Mouvement vous invite à reconnaître officiellement, et à votre tour, la nécessité de hausser à un niveau adéquat les ressources du CALQ. Le Mouvement évalue à 135 millions de dollars le budget dont le CALQ devrait disposer pour ses programmes de base (bourses aux artistes et subventions aux organismes). Cette somme est actuellement d'environ 90 millions de dollars.

Au-delà de la dimension purement économique, le Mouvement est persuadé, pour vous savoir sensible à ces questions, que vous comprenez bien l'importance des arts et des lettres dans la vie des personnes – notamment celle des jeunes – et des collectivités, de même que la responsabilité qui vous incombe en tant que premier ministre de la seule société majoritairement francophone sur le continent américain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre entière considération.



Stanley Péan

Écrivain et porte-parole du Mouvement pour les arts et les lettres

c.c. Mme Hélène David, ministre de la Culture et des Communications

### **À propos du Mouvement pour les arts et les lettres**

Le Mouvement pour les arts et les lettres regroupe six organisations nationales et treize conseils régionaux de la culture du secteur des arts et des lettres, qui représentent des milliers d'artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels.

Le Mouvement regroupe les organisations suivantes : Conseil québécois de la musique, Conseil des métiers d'art du Québec, Conseil québécois des arts médiatiques, Regroupement québécois de la danse, Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, En Piste – le regroupement national des arts du cirque, ainsi que les conseils régionaux de la culture suivants : Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue, Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent, Conseil de la culture de l'Estrie, Conseil de la culture de la Gaspésie, Conseil de la culture des Laurentides, Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, Conseil montréalais de la culture et des communications, Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord, Conseil régional de la culture Saguenay – Lac-St-Jean, Culture Centre-du-Québec, Culture Lanaudière, Culture Mauricie, Culture Outaouais.